

Chartres – Aviation

Meeting de l' Aéro-club d' Eure et Loir

9 juillet 1933

Photos Georges HOUDARD



CHARTRES. — Les membres de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir tiendront une réunion, samedi à 17 h. 30, au cercle des sociétés, en vue de l'organisation du meeting d'aviation du 9 juillet.

Dimanche 9 juillet :

A Chartres. — A 13 h. 30, salle des conférences, assemblée générale du Syndicat des Employés des P.T.T.
— A 14 h. 45, terrain du 22e, grand meeting d'aviation.



AÉRO-CLUB D'EURE-ET-LOIR

Le MEETING d'AVIATION du 9 juillet à Chartres

Le meeting d'aviation du dimanche 9 juillet, à Chartres, s'annonce sous les plus heureux auspices, puisqu'il aura lieu en présence des principaux as des grands raids et avec le concours de Massotte, le prodigieux pilote acrobate qui dernièrement, à Buc, remporta un éclatant succès aux côtés de Doret et Delroyat.

Quelques heures seulement nous séparent de cette grandiose manifestation à laquelle les plus grands as de la patrouille Blériot ont bien voulu prêter leur concours ; ils travaillent en ce moment avec une fébrile activité à la dernière mise au point des numéros sensationnels qui composeront le brillant programme offert au cours de ce gala aérien.

Citons dans la liste des as : le pilote Quatremare, chef pilote des établissements Blériot, titulaire du bre-



vet de pilote depuis 1917. Possédant une haute valeur technique, c'est à lui qu'est confiée la lourde responsabilité de la mise au point des avions prototypes de la brillante firme Blériot. Toujours à la peine, rarement à l'honneur, Charles Quatremare est lui aussi un modeste qui accomplit son métier avec un cran et un allant tels qu'il prend place parmi les premiers pilotes d'essai de l'aviation française. Chevalier de la Légion d'honneur, Quatremare compte dans ses 15 années de pilotage plus de 5.000 heures de vol. Au meeting de Chartres, il pilotera le B III, avion de transport, et ses passagers, comme ceux de René Seitz, pourront en toute sécurité s'offrir baptêmes de l'air et promenades aériennes. Il pilotera également le Blériot II, traversée de la Manche.

Et maintenant, passons à Massotte qui, quoique jeune, est bien certainement un pilote de tout premier ordre. Il compte huit années de pilotage et 2.000 heures de vol. Réceptionnaire des avions de chasse de la maison Blériot, Massotte exécute les figures les plus excentriques de la haute école aérienne avec une virtuosité telle qu'il prend place avec Doret et De-



troyat parmi les grandes vedettes de l'acrobatie. Recordman du monde de vitesse sur 500 kilomètres, Massotte sait donner au public un spectacle sensationnel en alliant l'audace et la témérité du parfait acrobate. C'est Massotte qui, il y a quelques semaines, déchaîna l'enthousiasme délirant

de l'immense foule qui se pressait au gala de Buc. Enfin, fait unique et sensationnel, Massotte compte tenter de battre le record mondial de vol sur le dos au meeting de Chartres.

Quant à René Seitz, pilote d'essai aux établissements Blériot, et chef



pilote de la maison Kellmer-Bechereau, c'est un de ces modestes qui, sans publicité tapageuse, sans bruit, exécutent avec une conscience remarquable leur délicate tâche de pilote. Pilote, en effet, depuis 1914, René Seitz a un passé de guerre : 4 citations, médaille militaire, ordre étranger, un avion ennemi abattu, prisonnier de guerre et évadé. Actuellement il occupe le poste délicat de pilote d'essai des avions gros porteurs et multiplaces de combat. Il totalise depuis dix-neuf ans de pilotage, 4.800 heures de vol. Au meeting de Chartres, il pilotera son Spad 922 et le Blériot III, appareil de transport aménagé avec tout le confort moderne. Avec un tel pilote et un tel avion, les passagers pourront goûter sans arrière-pensée les joies et les plaisirs des promenades aériennes qui seront organisées le samedi 8 et le dimanche 9 juillet.

C'est donc avec la certitude d'assister à un spectacle inégalable, lequel sera diffusé par haut-parleurs, que vous vous rendez tous à ce premier meeting organisé à Chartres par l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir.

Tout laisse donc présager que si le soleil daigne se mettre de la partie, ce meeting remportera le plus franc des succès auprès des spectateurs. Mais il est bien certain que si assister aux acrobatiques exhibitions des as de la patrouille Blériot constitue déjà un puissant élément attractif, voler soi-même en avion réalise le rêve que chacun de nous caresse depuis longtemps. Rêve considéré comme irréalisable mais qui, dimanche, deviendra une vibrante réalité puisque ce jour et le précédent, des as pilotes se tiendront à votre disposition pour vous faire goûter les joies et les sensations inoubliables que procure un premier vol en avion.

Surtout n'ayez aucune craintes au point de vue sécurité. Les appareils dans lesquels vous êtes invités à prendre place présentent le maximum de garantie. De plus, les as qui les piloteront ont déjà maintes et maintes fois fait leurs preuves.

Un service d'ordre discret mais fort bien organisé fonctionnera au cours de cette manifestation, à la satisfaction de tous.

Il nous reste à remercier bien sincèrement M. le préfet d'Eure-et-Loir, M. le colonel de Vasselot, commandant le 22e régiment d'aviation, M. le maire de Chartres, M. le commissaire de police, MM. les officiers de la gendarmerie et toutes les autorités locales qui ont tout fait pour aplanir les difficultés qui se présentaient aux organisateurs.

Donc, rendez-vous dimanche 9 juillet au terrain du 22e régiment d'aviation pour y voir un beau spectacle.

G. D.

Les personnes ayant des propriétés aux abords du champ d'aviation devront demander un laissez-passer mis à leur disposition dans les mairies de Chartres et Champhol.

Les voitures se dirigeant sur Ablis ou venant d'Ablis à Chartres devront emprunter la déviation par Saint-Cheron.

Dimanche 9 juillet, à partir de 14 heures, un service d'autocars fonctionnera entre le siège de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir, 11, place des Epars, et le champ d'aviation.

N'oubliez pas qu'un garage sera installé sur le terrain.

Arrêté préfectoral relatif à la police de la circulation

Art. 1er. — Le dimanche 9 juillet 1933, de 12 à 17 heures, seront applicables les dispositions suivantes :

Il est interdit aux piétons de stationner et de circuler et aux véhicules de toute nature de stationner sur les voies publiques ci-après indiquées :

Chemin de G. C. n° 6 (chemin des Grandes-Filles-Dieu) du n° 84 de la rue des Grandes-Filles-Dieu jusqu'au pont du chemin de fer de Champhol.

Chemin I. C. 339-16, partie comprise entre le chemin de G. C. n° 6 (chemin des Grandes-Filles-Dieu, pont du chemin de fer de Champhol) et la Route Nationale n° 188 (route d'Ablis, ferme de la Banièue).

Route Nationale 188 (route d'Ablis) partie comprise entre la ferme de la Banièue et la route de l'Aviation.

Ruelle de la Maçonnerie, chemins d'exploitations et sentes se trouvant à l'intérieur de la zone délimitée par la rue de l'Aviation, la Route Nationale n° 188 depuis le chemin de l'Aviation jusqu'à la ferme de la Banièue, le chemin I. C. n° 339-16 de la Route Nationale à la rue d'Etampes, la rue d'Etampes, la rue Saint-Cheron de la rue d'Etampes à la rue des Rouliers.

Art. 2. — Les laissez-passer gratuits seront délivrés par les mairies de Chartres et de Champhol, pour les personnes et véhicules à destination de propriétés desservies par les parties des voies publiques ou privées déterminées à l'art. 1er.

Art. 3. — Les véhicules de toute nature empruntant pour accéder au champ d'aviation le chemin de Chartres à Oisème ou la rue de l'Aviation, ne pourront revenir par le même parcours avant 16 heures.

Art. 4. — Les pancartes seront placées à chaque bifurcation de routes et chemins, par les soins des organisateurs de la manifestation aéronautique, rappelant les dispositions qui précèdent.

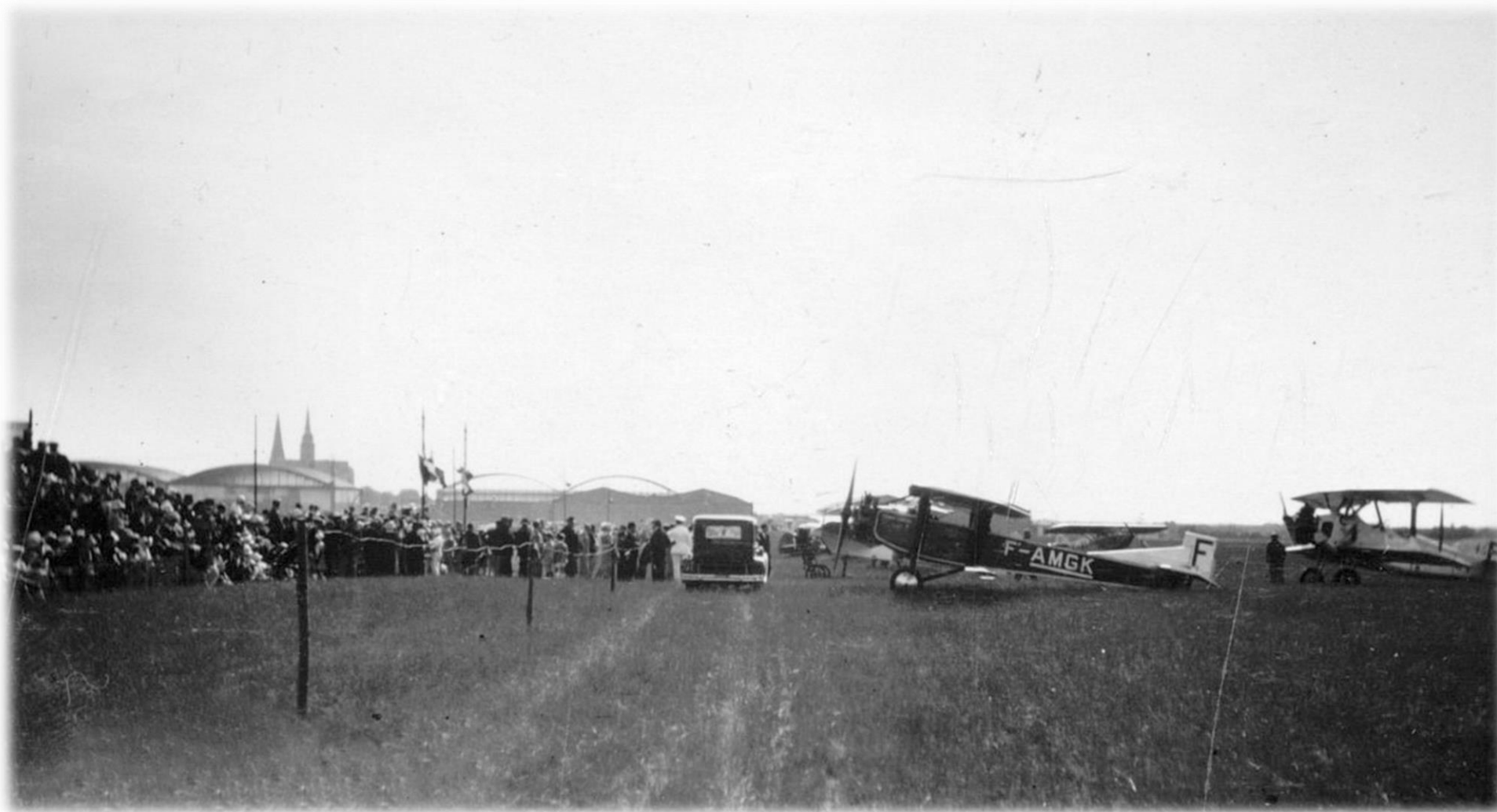
Art. 5. — Il est rappelé qu'il est formellement interdit aux personnes autres que celles munies du laissez-passer prévu à l'article 2, de pénétrer dans les champs en état de culture.

13 juillet 1933
« L'indépendant
d'Eure et Loir »

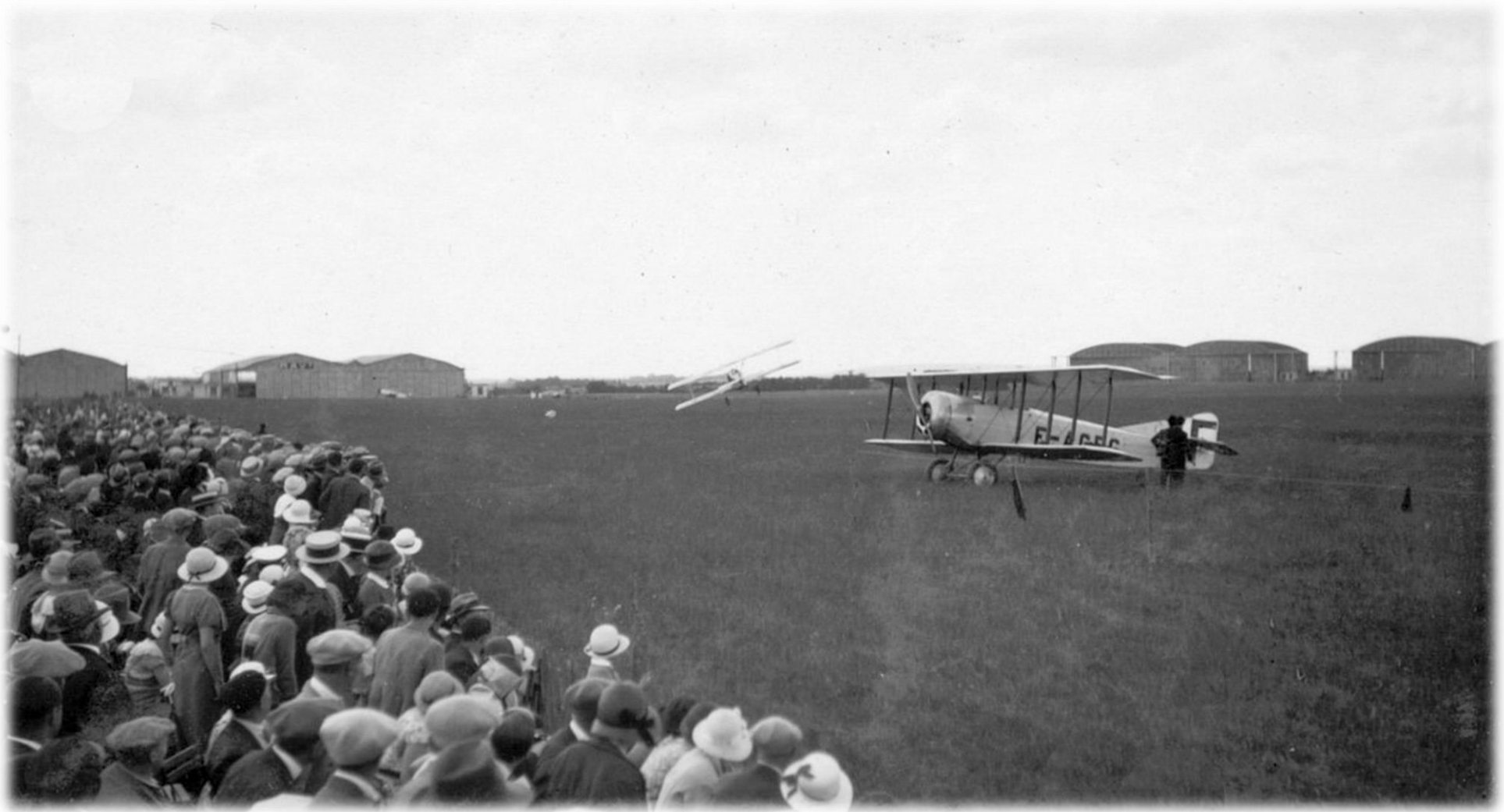


Vers le sud-ouest

**Premier plan, derrière la foule : 1x2 hangars LAFFAILLE à gauche et 2x2 hangars PANTZ à droite
Arrière-plan : La cathédrale et les superstructures en béton des ateliers FREYSSINET du parc 22**



Vers le sud-ouest
Farman 204 « F-AMGK » appartenant à M. GOUGENHEIM d' Étampes



Vers l'ouest

**Les hangars Pantz et à droite une partie des 2x3 hangars béton dits des « Grandes Filles Dieu »
Caudron C27>C125 5593.22 « F-AGFG » appartenant en commun à
Ms. Armand GÉRARD, charcutier à Chartres et André DUNEAU, mécanicien à Courville**



Vers le nord-ouest
Louis BREGUET qui se présente à la foule
A droite, le premier des trois grands hangars métalliques de Champhol



Blériot XI type "Traversée de la Manche

Blériot biplace d'entraînement Spad 90/2 « F-AJBV » (Pilote : René SEITZ)

Berline Blériot 111.3 à moteur radial Gnome & Rhone « F-ALND » (Pilote : Charles QUATREMARE)

Farman 204 « F-AMGK » de M. GOUGENHEIM d'Étampes



**Blériot XI type « Traversée de la Manche »
Farman 204 « F-AMGK » de M. GOUGENHEIM
Caudron C27>C125 5593.22 « F-AGFG » (GÉRARD ET DUNEAU)**



**Vers le Nord, au-delà du troisième hangar de Champhol
Blériot XI type « Traversée de la Manche »-
Berline Blériot 111.3 à moteur radial Gnome & Rhône F-ALND – Parachutiste :Georges RAQUIN)
Peyret Monboussin de René LEFÈVRE (au-dessus du poteau de droite- - Potez 36 « F-ALA? »**

11 juillet 1933

« L'indépendant d'Eure et Loir »

Le meeting aérien de Chartres

La fête organisée par l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir, s'est déroulée dimanche après-midi avec un plein succès et devant plusieurs milliers de spectateurs.

Ce meeting, qui eut lieu sur le terrain du 22^e d'aviation, fut ordonné d'une façon parfaite. Le public a admiré de remarquables exhibitions. Nous en reparlerons.

On pourra admirer à nos vitrines des photographies prises au cours du meeting par M. Léo Vanhove. On remarquera notamment un vol acrobatique de Massotte, une descente en parachute de Raquin, une vue du public prise en avion, une vue de Chartres, une autre de Champhol, des appareils appartenant à des membres de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir, etc... Ce sont là des clichés très intéressants.

13 juillet 1933

« La dépêche d'Eure et Loir »

DANS LA RÉGION

LA FÊTE D'AVIATION de Chartres a été favorisée par un temps superbe

ON ATTENDAIT LE MINISTRE DE L'AIR MAIS LE MINISTRE NE VINT PAS

L'Aéro-Club d'Eure-et-Loir était quelque peu préoccupé par les conditions atmosphériques, samedi dernier : la journée avait été étouffante et la soirée, orageuse. Quelles seraient-elles le lendemain, pour la fête d'aviation ?

Leurs craintes se dissipèrent le dimanche matin avec les nuées orageuses. Et ce fut un temps superbe, sinon pour les pilotes, du moins pour le public, la chaleur solaire étant tempérée par une brise constante. Aussi, dès 15 heures, le terrain de la 22^e escadre d'aviation était-il envahi par une foule nombreuse qui s'égailla sur la pelouse et dans les tribunes. Aux premiers rangs de celles-ci, nous avons noté la présence de MM. le général Blot, commandant les subdivisions d'Eure-et-Loir ; Doublet, président de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir ; colonel de Vasselot, commandant la 22^e escadre ; Massot, président de la Chambre de commerce ; Decote, chef de division à la préfecture ; Bazille, conseiller général ; Vidon, ancien maire ; le commandant de gendarmerie Dupont ; le capitaine de gendarmerie Schmidt ; le commissaire de police Robin.

Le programme débute par la présentation des avions des membres du Club d'Eure-et-Loir et notamment ceux de MM. Marchand, Forget, Lhuillery, Dunot et Vivier.

Puis, l'un après l'autre, les grands oiseaux s'envolent et font un tour de piste pour revenir docilement à leur point de départ.

On annonce René Seitz. Celui-ci s'élève rapidement et pendant plus d'une demi-heure sillonne le ciel avec maîtrise, maniant son appareil avec une aisance merveilleuse, plongeant, puis remontant presque en verticale.

Puis un premier intermède : on signale la présence de M. Blériot, accompagné de M^{me} Blériot. Chacun veut voir le célèbre constructeur ; avec beaucoup de bonne grâce, celui-ci, monté sur le marche-pied d'une auto, passe sur le front de la foule qui l'acclame. Du reste, on peut voir parmi les autres appareils, le Blériot 1909, avec lequel fut effectuée la traversée de la Manche.

UNE FAUSSE ALERTE

Second intermède. On aperçoit très haut dans le ciel un avion inspectant le terrain. Le bruit court aussitôt qu'il s'agit du ministre de l'Air.

Tandis que l'appareil descend, les autorités civiles et militaires se groupent en avant des tribunes et l'Harmonie Chartraine qui, secondée par l'Espérance Chartraine, prête son aimable concours à la fête, est alertée pour l'exécution de la *Marseillaise*.

Mais ce n'est qu'une fausse alerte : il s'agit de M. Couhé, inspecteur de l'aviation civile au ministère de l'Air, qui est salué à son atterrissage par les autorités et ne tarde pas à repartir.

En réalité, si l'on en croit notre confrère *l'Intransigeant*, M. Pierre Cot n'était pas loin.

Il se trouvait au château de Gland, près de Châteauneuf-en-Thimerais, où il était l'hôte, en compagnie d'une vingtaine d'aviateurs, de M. et M^{me} Armand Lotti et de M. et M^{me} Maurice Poumet.

Celle-ci fit une apparition sur le terrain d'aviation, ainsi qu'Armand Lotti et René Lefèvre, qui fit même un tour de piste avec son appareil. Mais l'Excellence ne les suivit pas ; toujours d'après *l'Intransigeant*, il préféra un bain d'eau dans l'étang de Torçay à un bain d'air à Chartres, où il délègua son inspecteur général.

ET LA FÊTE CONTINUE

Vers 16 h. 30, Seitz repart avec le parachutiste Raquin.

A une grande hauteur, ce dernier saute de l'appareil ; le parachute s'ouvre, mais descend avec rapidité. C'est un moment d'émotion jusqu'à l'atterrissage qui s'accomplit normalement. Raquin et Seitz viennent saluer le public qui les ovationne.

Et voici Massotte avec ses acrobaties. Inlassablement, il imprime à son appareil aux ailes argent et bleu, les mouvements les plus audacieux : vol sur le dos, tonneaux, etc.

Cette haute voltige stupéfiante et enchante à chaque fois les spectateurs qui en suivent les péripéties avec un vif intérêt.

Massotte, acclamé, cède la piste à Charles Quatremaire à qui revient l'honneur de piloter l'ancêtre Blériot et ce numéro ne fut pas un petit succès.

Et la fête se termine par un grand carrousel aérien qui met le comble à la satisfaction du public.

Durant les vols, des baptêmes de l'air à bord d'une berline se succédèrent sans interruption pour se poursuivre jusqu'à la nuit.

Enfin, au cours du meeting, le colonel de Vasselot, commandant la 22^e escadre, organisa une réception intime au mess des officiers, en l'honneur de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir.

Assistaient à cette réunion : M. le général Blot, M. Doublet, président de l'Aéro-Club et les membres de l'Association ; MM. Decote, chef de division à la préfecture ; Massot, président de la Chambre de commerce ; Bazille, conseiller général ; Vidon, ancien maire de Chartres ; Gougenheim, membre de l'Aéro-Club de France ; Maunoury, conseiller d'arrondissement ; le commandant de gendarmerie Dupont ; le capitaine de gendarmerie Schmidt ; Robin, commissaire de police, etc.

Et l'on s'abîma le champagne en l'honneur de l'Aéro-Club dont la manifestation avait connu un plein succès.

LES AVIATEURS AUX CHAMPS

Quand le ministre de l'Air est l'animateur d'un « pique-nique aérien »

Un joyeux repos dominical au château de Gland

« C'est M. l'inspecteur général qui a gagné le concours de tir au ball-trapp. Mais qui fera le plus d'honneur au déjeuner ? » Voilà ce que l'on entendait hier, à midi, au château de Gland, alors que la centaine d'invités de M. et Mme Armand Lotti et de M. et Mme Maurice Poumet gagnaient leur place autour des petites tables formant une corbeille colorée devant le château.

M. l'inspecteur général, c'est M. Louis Couhé ; un inspecteur général de l'aviation civile, jeune, alerte et qui sait que les plaisanteries doivent tenir un rôle dans la vie.

Une vingtaine d'avions sont réunis sur le terrain privé de Châteauneuf-en-Thymerais. Nous sommes dans le Loir-et-Cher ; la campagne verdoyante est enchanteuse.

Mme Maurice Poumet, étincelante en blanc et rouge, préside une table avec M. Pierre Cot, qui a donné le ton en supprimant veston et cravate. Mmes

Mary Costes, Armand Lotti et Lacloche, Mlle Kate Lieffrig et deux jeunes filles ravissantes entourent la maîtresse de maison, qui est encadrée de Costes, Assollant, Lefèvre, Lotti et Robert Chassagne.

Maurice Poumet préside une autre table. Et l'on reconnaît Mlle Deutsch de la Meurthe, M. Corbin, venu en avion avec Hélène Boucher, les ingénieurs de l'Aéronautique Hirschauer et Philippe, le commandant de Saint-Esteban et les capitaines Etienne et Le Petit.

L'on chante et l'on rit pendant que l'orchestre, caché derrière les buissons, déverse des flots d'harmonie que l'on voudrait rafraîchissants.

Le ministre de l'Air ravit tous ceux qui l'entourent par sa gaieté et son entrain. Il propose, entre la corbeille de fruits et le fromage, de reconnaître, sans les voir, différentes boissons.

M. Pierre Cot a les yeux bandés. Ses voisins lui font goûter du vin blanc et

du vin rouge qu'il désigne sans erreur ; de l'eau qu'il prend pour du lait, et du cidre qui le laisse perplexe. Il n'en faut pas davantage pour que tous les convives crient leur joie à tue-tête. Dieu que l'on est jeune le deuxième dimanche de juillet !

Et tandis que quelques avions s'envolent pour aller à Chartres, au meeting de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir, les automobiles filent vers l'étang de Torçay, chez Lotti.

Quel concours de pêche mouvementé ! Maillet, le chef-pilote du club Roland-Garros, est certain de gagner le prix du plus petit poisson : il a apporté, dans un petit flacon, un poisson minuscule que l'on ne voit qu'à la loupe.

De l'étang, des pêcheurs sortent un petit homard, des crevettes cuites et des poissons de mer en carton.

Mais d'autres concurrents, tels le ministre de l'Air et ses chefs de cabinet, MM. Corbin et Chassagne, Costes et les « trois officiers de la garde », sont sérieux comme le sont les pêcheurs le jour du repos hebdomadaire. Mme Mary

Costes, toujours souriante et affable, et Hélène Boucher soutiennent un match serré.

Le ministre a abandonné la pêche pour aller admirer le bassin de natation. Quand il revient, il sort de l'eau une boîte de sardines. A deux pas de là, Mlle Kate Lieffrig, la plus jolie des Luxembourgeoises, laisse une chaussure d'antilope blanc du meilleur bottier à 20 centimètres dans la vase.

— C'est du bonheur pour vingt ans, hurle l'aviateur René Lefèvre.

— Et plus sûrement du travail pour le bottier ! réplique Costes.

Le jury du concours de pêche délibère : le classement est difficile à établir.

Le ministre de l'Air déborde d'enthousiasme devant ses hôtes charmés et il sort de la voiture de Chassagne un caleçon de bain, saute et donne le signal de la baignade.

Après un après-midi de détente et de bruyants ébats, chacun fournira le lendemain, aujourd'hui donc, un excellent travail. — R. PEYRONNET DE TORRES.

« L'intransigeant » du 11 juillet 1933

LE BON CONVIVE

Dimanche dernier avait lieu à Chartres un meeting d'aviation organisé par l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir.

Au programme était prévue la présence de quelques as des grands raids transatlantiques.

Enfin — attraction de grand gala — on avait appris que M. Pierre Cot lui-même devait atterrir, *incognito*, sur le terrain.

L'Harmonie municipale était prête à attaquer la *Marseillaise*. Le général — depuis l'avènement de M. Daladier ils ont un général à Chartres — était au garde-à-vous.

Tout à coup les haut-parleurs annoncèrent que l'avion ministériel survolait le terrain.

— Ah ! ah ! entendit-on de tous côtés.

Tout le monde se préparait...

...Et ce fut M. Couhé, des services civils du ministère, qui descendit de l'appareil. M. le ministre s'était attardé dans un château voisin.

A pêcher à la ligne, d'abord, à déjeuner copieusement ensuite, et au dernier moment on raconte qu'il s'amusait, chez son hôte, à reconnaître, en les dégustant les yeux bandés, les meilleurs crus de la maison.

Le meeting aérien de Chartres

Bien avant l'heure des milliers de personnes sont présentes et il en arrive toujours. D'ailleurs grâce au service d'ordre la circulation est parfaite. Bien entendu les resquilleurs ne manquent pas qui, de tous côtés cherchent à pénétrer sur le terrain sans payer et puis, de par la grâce de M. le maire de Chartres, le jardin de l'Evêché, dit-on, est plein.

Les personnalités viennent s'installer aux tribunes officielles. On remarque notamment M. Doublet, président de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir, et maire de Quarville ; M. Decote, chef de division à la préfecture et représentant M. le préfet ; MM. Rouleau, chef de division à la préfecture ; Bazille, conseiller général ; Maunoury, conseiller d'arrondissement général Blot, commandant la place de Chartres ; Massot, président de la Chambre de commerce ; Durand, commandant de gendarmerie ; Robin, commissaire de police ; Schmitt, capitaine de gendarmerie ; des officiers du 22^e d'aviation dont le colonel de Vasselot ; etc...

Grâce aux haut-parleurs installés par M. Foucaut, les différentes phases du meeting peuvent être suivies de toute l'assistance.

C'est tout d'abord la présentation des avions appartenant aux membres de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir. Seuls sont là : le Caudron de M. Gérard, charcutier à Chartres ; les appareils de MM. Duneau, de Courville, et Gougenheim, d'Etampes. On remarque aussi les « taxis » de la patrouille Bériot, notamment la berline qui, pilotée par Quatremare, doit assurer les baptêmes de l'air.

Le speaker annonce que bientôt vont arriver les as des grands raids transatlantiques Costes, Assolant, Lefèvre et Lotti accompagnés par les aviateurs civils de notre département. Mieux il fait savoir que M. Pierre Cot, ministre de l'air, se trouve parmi eux.

Dans les enceintes officielles où l'on sait que le ministre, ainsi que les célèbres pilotes ont promis de venir, on se prépare à la réception.

Mais on ne discerne rien à l'horizon, en dépit de l'heure indiquée, pour l'arrivée officielle des « officiels ».

A ce moment toutefois Mme. et M. Bériot se présentent. Ils sont chaleureusement acclamés par la foule et le héros de la traversée de la Manche passe en auto devant le public qui ne cesse de l'applaudir.

On attend toujours la caravane ministérielle. On chuchote que toute l'équipe est en Eure-et-Loir, on précise même qu'un déjeuner a eu lieu au château de Gland, près de Château-Neuf-en-Thimerais. On s'étonne que personne ne soit encore là !

Enfin René Seitz s'envole et va faire des acrobaties que l'assistance suit avec beaucoup d'intérêt. Puis M. Georges Raquin fait sa première descente en parachute.

On apprend que Lefèvre vient d'atterrir, mais, après avoir rapidement salué les autorités, il reprend l'air et disparaît pour toujours.

Autre chose ! l'avion de Seitz, paraît-il, est immobilisé, et ne peut être utilisé (ce qui ne l'empêchera pas de partir lundi matin sans mal.) Le vol d'ensemble de la patrouille Bériot n'aura donc pas lieu.

Enfin ! ! !
« L'avion ministériel survole le terrain, annonce le speaker ». L'Harmonie Chartraine qui tout au long du meeting, donna plusieurs auditions musicales, se prépare alors à attaquer la « Marseillaise ».

Déconvenue ! ce n'est que M. Couhé, inspecteur des services civils du ministère de l'air.

Plusieurs appareils se posent sur le sol : Voici Mme et M. Vivier, de Châteauneuf ; Mlle et M. Lhuillery, de Bonneval ; Mme et M. Pomet, du château de Gland ; MM. Paul Védie, d'Illiers, accompagné de M. Daniel Forget, de Chartres.

M. Lotti, vice-président de l'Aéro-Club d'Eure-et-Loir n'est pas venu bien qu'il ait donné une promesse formelle ainsi que Costes et Assolant.

On échange ses impressions sur la petite fête du château de Gland et bientôt, en douce, la plupart de ces messieurs disparaissent à nouveau vers le Thimerais.

Le vol à voile par le pilote Bouvier n'aura pas lieu en raison des circonstances atmosphériques qui, le matin, étaient défavorables. Un télégramme d'excuses est lu pour bien montrer que les organisateurs n'y sont pour rien.

Louis Massotte, durant une demi-heure, exécuta des exercices de haute voltige aérienne : vol sur le dos, tonneaux, looping, etc... et, avant une deuxième descente en parachute M. Raquin fit du trapèze aérien.

On eut encore la présentation en vol du Bériot II, type traversée de la Manche 1909, par Charles Quatremare.

Quelques baptêmes acrobatiques par Massotte et le meeting est terminé.

Ajoutons que plus de 150 baptêmes de l'air ont été enregistrés et qu'une réception a eu lieu au 22^e d'aviation où M. le colonel de Vasselot a offert le champagne aux membres de l'Aéro-Club et à leurs invités.

Pour terminer nous devons dire que si M. Doublet s'est activement dépensé pour mener à bien l'organisation de cette fête aérienne, il ne fut malheureusement secondé par aucun des membres du bureau du club et en dépit de leurs engagements formels, les « as » préférèrent la pêche au meeting de Chartres...

« Le canard enchaîné » du 12 juillet 1933

Cette page est une annexe à :

[Histoire de l'aviation militaire à Chartres entre les deux guerres](#)



[Site personnel de François-Xavier Bibert](#)



« L'indépendant d'Eure et Loir » du 13 juillet 1933